

Musicien·ne intervenant·e en milieu scolaire



Offre n° O022230901175823

Publiée le 04/09/2023

Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNAUTE DE COMMUNES KREIZ-BREIZH

6, rue joseph pennec
22110 Rostrenen

Lieu de travail : Rostrenen

Poste à pourvoir le : 16/10/2023

Date limite de candidature : 04/10/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Enseignement artistique

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. B

Métier(s) : [Enseignant ou enseignante artistique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste avec un temps non complet et quotité de temps de travail inférieure à 50%. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps non complet, 10h00 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

TYPE DE CONTRAT ET DURÉE

CDD pour remplacement d'un salarié absent d'une durée de 9 mois

CONTEXTE / ENVIRONNEMENT

La Communauté de Communes du Kreiz Breizh regroupe 23 communes rurales au cœur de la Bretagne et au sud-ouest du Département des Côtes d'Armor. Elle compte 18 100 habitants. Sa commune la plus peuplée, Rostrenen (3 000 habitants), regroupe les différents services administratifs locaux.

Territoire à forte identité culturelle (berceau des traditions orales chantées et sonnées ainsi que des festoù noz ; présence forte de la langue bretonne), l'intercommunalité développe une politique en matière d'enseignement artistique (musique, danse et théâtre) depuis 2002 en s'appuyant sur une école associative (600 élèves, 45

salariés) et un service d'intervention musique en milieu scolaire. Elle développe depuis 2018, en partenariat avec la Philharmonie de Paris un Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DÉMOS) à destination des enfants âgés de 7 à 12 ans.

En 2020, elle regroupe au sein d'un nouveau projet de mandature une commission Culture et Vie Associative encadrée par ses 2 premières vice-présidences et continue de porter une ambition en matière de développement culturel. En 2022, la Communauté de communes du Kreiz Breizh, le Département des Côtes d'Armor, la Région Bretagne et la DRAC Bretagne s'engagent conjointement dans un nouveau pacte de coopération territoriale pour une durée de 4 ans.

MISSIONS

La ou le musicien intervenant en milieu scolaire aura pour missions :

- * L'intervention et le montage de projets et réalisations pédagogiques musicales au sein des établissements scolaires du territoire de la CCKB (écoles maternelles et élémentaires publiques et privées soit 19 écoles dont 3 RPI),
- * La gestion du lien entre le milieu scolaire et la structure école de musique, danse et théâtre du territoire,
- * L'accompagnement et/ou le montage de projets d'Éducation Artistique et Culturelle en lien avec le milieu scolaire et contribution à la création d'un parcours EAC pour le territoire.

Missions / conditions d'exercice :

RELATIONS HIERARCHIQUES

L'agent dépend directement du directeur des affaires culturelles de la CCKB (N+1)

TEMPS DE TRAVAIL & INFORMATIONS complémentaires

- Métier : Musicien intervenant en milieu scolaire
- Mi-temps soit 10 heures de face à face pédagogique hebdomadaire (10/20ème)
(Poste pouvant, en fonction des compétences, être élargi à un volet de coordination pédagogique du projet Démos Kreiz Breizh sur un volet de 10,5 heures hebdomadaires (10,5/35ème)
- Disponibilité pour réunions occasionnelles en dehors des heures régulières de travail,
- Contractuels de catégorie B,
- Interventions sur les écoles des communes du territoire de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh / Permis B et véhicule personnel obligatoire.

Profils recherchés :

PROFIL

Diplôme requis :

- Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI).
- À défaut, diplôme national d'orientation professionnelle de musicien (DNOP), Diplôme d'État de professeur de musique (DE), diplôme d'études musicales (DEM), avec expériences en interventions en milieu scolaire.

Compétences requises : aisance vocale et pratique d'un instrument ou plus

Savoirs :

- Connaissances des textes de référence traitant de l'enseignement artistique,
- Connaissances des programmes de l'éducation nationale traitant du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) et de l'enseignement de la musique,
- Connaissances approfondies en culture musicale,
- Connaissances dans les domaines artistique : théâtre, danse, arts visuels, littérature, cinéma,
- Connaissances didactiques,

- Connaissances du développement de l'enfant et les apprentissages,
- Connaissances générales sur l'organisation des collectivités territoriales.

Savoir-faire :

- Pratique vocale et instrumentale confirmée,
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets musicaux, en milieu scolaire en partenariat avec l'Éducation Nationale, ainsi qu'en milieux spécifiques (petite-enfance, handicap...),
- Inscrire les interventions musicales dans une dynamique de pédagogie de projet (diagnostic pédagogique, élaboration des objectifs, mise en œuvre, évaluation et bilan partenarial),
- Encadrer des situations pédagogiques collectives à destination des enfants du territoire (ateliers de pratique collective vocale et/ou instrumentale), savoir gérer un groupe d'enfants, avec un regard bienveillant mais exigeant,
- Utiliser des outils numériques : logiciels bureautique, recherches sur internet, logiciels de Musique Assistée par Ordinateur (MAO),
- Médiation Culturelle, faire du lien avec la programmation culturelle et les structures culturelles du territoire,
- Identifier et rechercher les besoins de formation professionnelle cohérents avec les nécessités du service et les politiques culturelles nationales et du territoire.

Savoir être :

- Représente la collectivité, incarne les politiques culturelles nationales et du territoire
- Sens relationnel et sens du service public,
- Discrétion et réserve,
- Capacité d'écoute, d'adaptation et dynamisme,
- Sens du travail en équipe, respect des organisations et des procédures,
- Curiosité intellectuelle, intérêt pour les projets transversaux et les partenariats,
- Esprit de recherche, d'innovation et de création dans le domaine artistique

Contact

Contact : 0296291818

Informations complémentaires :

Candidature à adresser à Madame Sandra LE NOUVEL, présidente de la CCKB

- soit par courriel : frantz.gandubert@cckb.bzh / accueil@cckb.bzh

- soit par courrier : Cité administrative - 6 rue Joseph Pennec - 22110 ROSTRENEN

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o022230901175823-musicien-ne-intervenant-e-milieu-scolaire>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.